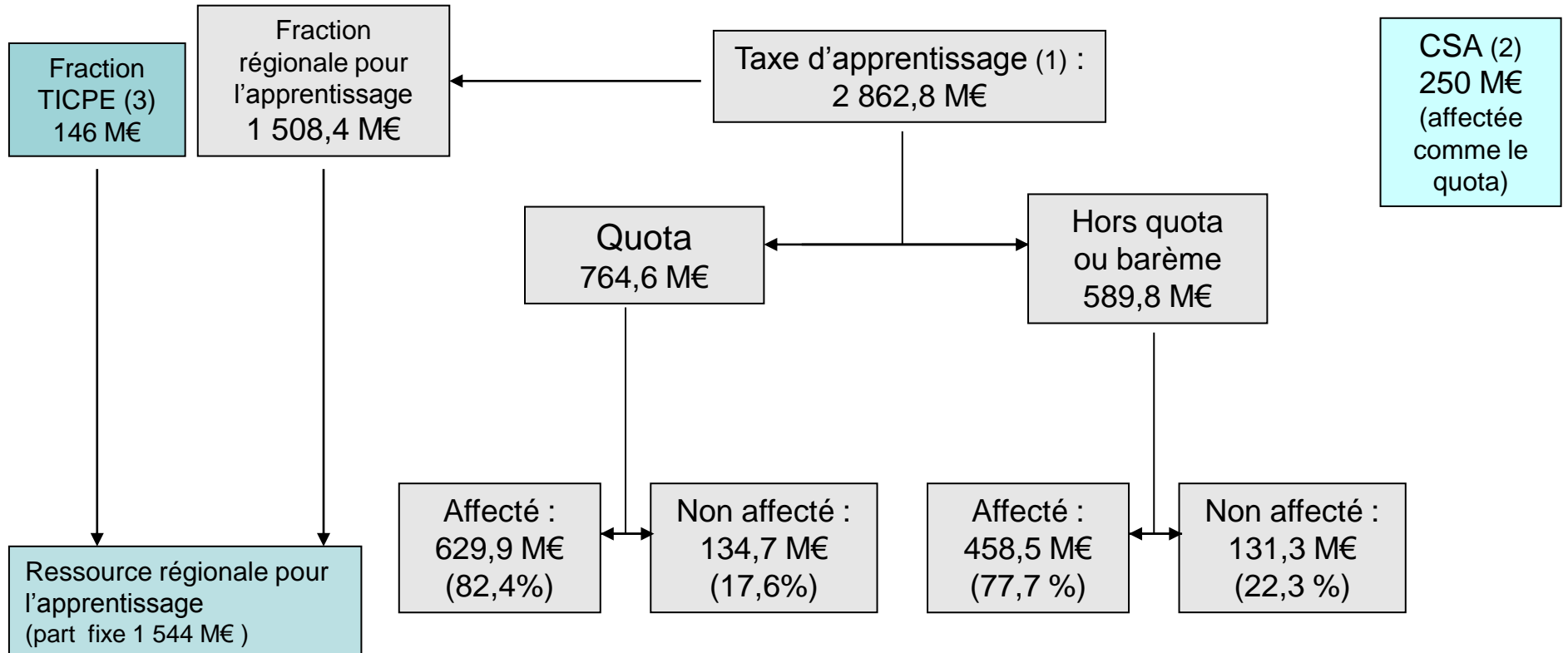


## Contributions apprentissage 2015 (en millions d'euros)



(1) Taxe d'apprentissage collectée (2 909,6 M€) - frais de collecte (46,8 M€) = taxe d'apprentissage répartie (2 682,8 M€)

(2) Contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA), estimation selon projet de loi de finances pour 2015 : affectée comme le quota d'apprentissage aux CFA

(3) Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques affectée aux régions pour financer l'apprentissage (loi de finances pour 2015)

Sources : Annexe au projet de loi de finances pour 2017 Formation professionnelle